



TERR'ACTIF

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LES AGRICULTEURS

Ferme Expo : retour sur la mise à l'honneur du Loir-et-Cher lors de la 17^{ème} édition **p.5**



Les robots d'élevage, parlons-en ! **p.11**



Dossier de l'édition

100 ans de développement agricole

100 ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !

p.6



N° 12 - JANVIER 2024

Les brèves de l'agriculture	4
Chambres d'agriculture, 100 ans de développement agricole	6
La gazette des groupes	10
La Chambre à votre service	12
Réglementation	14
Agenda	15

L'organisation de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher évolue

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher a à cœur d'accompagner les agriculteurs, les forestiers, les acteurs des filières et les collectivités pour contribuer à la vitalité de l'agriculture et des territoires.

L'évolution de vos besoins d'accompagnement, de nos métiers et de nos domaines d'expertise nous a amené à réorganiser nos équipes et nos services.

Vous conservez les liens privilégiés avec vos interlocuteurs experts. Vos correspondants métiers au sein de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher restent les mêmes.

La nouvelle organisation se concrétise par 3 services dont l'objectif est de renforcer notre capacité à accompagner vos projets en mobilisant une équipe pluridisciplinaire experte.

Valérie Lescaud, Responsable du Service Entreprises et Filières, Marie Sergent, Responsable du Service Développement et Territoires et Sophie Giron, Responsable du Service Supports auront plaisir à vous rencontrer au fil des activités et manifestations pour échanger sur nos services et vos besoins.

En vous remerciant pour la confiance que vous portez aux services de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher.

Alice Tissier
Directrice de la Chambre
d'agriculture de Loir-et-Cher

MOTIONS

DE LA SESSION ORDINAIRE DU

11 SEPTEMBRE 2023



GESTION ET PARTAGE DE L'EAU

Considérant l'eau comme un bien commun ainsi que la réalité de la gestion et du partage de l'eau en Loir-et-Cher, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher demande, que dans notre contexte climatique en pleine évolution, la communication autour des usages de l'eau, en particulier pour l'alimentation et l'agriculture, devienne objective et reflète la réalité.

« L'irrigation permet une meilleure adéquation entre les besoins en eau des plantes et la disponibilité en eau dans le sol. Face aux aléas climatiques, elle offre une sécurisation de la souveraineté alimentaire. »

INFLATION ET SITUATION ÉCONOMIQUE

Considérant la rapidité des fluctuations sur les prix, la hausse notable de l'énergie, des engrais, des produits phytosanitaires, de l'alimentation animale mais aussi de l'ensemble des matières premières et des services liés aux investissements et travaux dans leur ensemble, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher demande l'engagement des partenaires des exploitations (banques, MSA, coopératives, négoce, concessionnaires, etc.) et un accompagnement dans ce contexte inflationniste qui perdure et qui pèse sur les trésoreries des entreprises et sur le pouvoir d'achat.

« Il est important d'être vigilant sur la cohérence entre l'ambition de souveraineté alimentaire et les moyens à apporter au niveau de la production et de la logistique pour y parvenir sur notre territoire. »

MOTIONS

DE LA SESSION ORDINAIRE DU

27 NOVEMBRE 2023



CONSÉQUENCES CLIMATIQUES SUR LES ASSOLEMENTS

Considérant que près d'un tiers de la pluviométrie annuelle est tombée sur les 5 dernières semaines après une très longue période de sécheresse et, que les semis des cultures d'hiver sont réalisés à environ 50%, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher alerte sur l'impossibilité actuelle de certains agriculteurs à mettre en place la culture jachère dont la présence sur le terrain doit être significative au 1^{er} mars.

« La commission européenne a refusé la reconduction de la dérogation sur la BCAE 8 (dérogation jachère liée à la guerre en Ukraine). »

FINANCEMENT ET VERSEMENT DE LA PAC

Constatant, à date, que 197 dossiers sont rejetés actuellement de la PAC, que 320 dossiers n'ont pas encore donné lieu à acompte sur les éco-régimes, que le montant des acomptes versés est en deçà des sommes estimées, que 86 JA n'ont perçu aucun acompte sur l'ACJA (Aide Complémentaire Jeune Agriculteur), la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher alerte sur la situation des trésoreries des entreprises agricoles qui sont à flux tendu et sur la situation des élevages tout en réaffirmant l'impérieuse nécessité de maintenir des élevages sur le territoire.

« Chaque agriculteur doit obtenir autant que de nécessaire les explications de la réalité de son montant définitif d'aides PAC. »

RÉALISATION DES DIAGNOSTICS DANS LE CADRE DES MAEC

Considérant que les MAEC permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale, ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher dénonce la baisse, voire la perte, des financements dévolus à l'accompagnement de la réalisation des diagnostics du fait du transfert vers le conseil régional.

« La mise en place de PAEC montre l'investissement du secteur agricole dans la lutte en faveur de la protection de la biodiversité, notamment en maintenant l'élevage et les prairies permanentes sur le territoire. »

FINANCEMENT DE L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS ET DES AIDES DU CONSEIL RÉGIONAL

Considérant l'enjeu prioritaire du renouvellement des générations en agriculture, plus particulièrement prégnant dans la période d'instabilité économique que nous traversons, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher demande que le conseil régional assume la responsabilité des retards pris dans le déploiement de la DJA et prenne toutes les mesures nécessaires pour permettre aux jeunes installés en 2023, et pénalisés par ces retards, de bénéficier de l'ensemble des aides auxquelles ils ont droit.

« Des jeunes installés en 2023, ne peuvent pas bénéficier de droits de mutation réduits sur l'acquisition de foncier car ils sont dans l'incapacité de fournir dans les délais impartis l'arrêté d'attribution de la DJA. »

PACTE ET LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES (PLOAA)

Considérant que les groupes de travail et les contributions ont permis de nourrir une vision sur le renouvellement des générations et sur les transitions de l'agriculture, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher affirme la nécessité d'accompagner notre souveraineté alimentaire, les transitions agricoles et le renouvellement de génération par un Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles, ambitieux dans sa vision et dans son budget.

« Le Président de la République avait annoncé à Terre de JIM 2022 un pacte pour réarmer l'agriculture française et répondre aux enjeux de la souveraineté alimentaire. »

PERTE DE COMPÉTITIVITÉ ET LOI EGALIM 2

Considérant que la loi EGALIM 2 vise à protéger la rémunération des agriculteurs et à améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher alerte sur l'augmentation des coûts de revient et la perte de compétitivité induite, sur le risque de difficultés de trésorerie que pourraient rencontrer certaines exploitations agricoles, notamment pour les jeunes installés, ainsi que sur le risque d'abandon de projets d'investissement.

« L'augmentation des coûts de production en productions animales et végétales induite par la conjoncture économique et la situation inflationniste pèse sur l'ensemble des acteurs des filières agroalimentaires. »

AGENDA 41 - AGRI 2030

Considérant les enjeux environnementaux, sociaux et climatiques à l'horizon 2030 ainsi que le rôle économique majeur de l'agriculture tant sur le plan économique que territorial, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher propose que l'Agenda 41 - Agri 2030 soit la base de travail pour construire avec tous les maillons territoriaux du département un meilleur avenir pour tous les loir-et-chériens autour d'une agriculture dont ils sont fiers.

« 3 thématiques phares - Attractivité, Énergie et climat, et Transition - sont les lignes de force de ce projet qui infléchissent les moyens d'accompagnement mobilisés par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher dès 2024. »

LA PRESSION RÉGLEMENTAIRE ET FISCALE

Considérant que les augmentations de la redevance eau limiteront la possibilité pour les agriculteurs, parfaitement conscients de l'urgence environnementale, de poursuivre leurs investissements dans des pratiques et dispositifs plus économes en eau, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher rappelle que depuis 20 ans, grâce à l'innovation et à des investissements, les agriculteurs déploient des stratégies d'efficacité de l'eau pouvant générer, pour la même quantité produite, jusqu'à 30 % d'économie d'eau.

« Aujourd'hui, les solutions et les alternatives disponibles pour engager la réduction de 50 % des usages de produits phytosanitaires et interdire leur épandage dans de nombreuses zones dites sensibles, sont insuffisantes. »



Arnaud BESSÉ,
Président de
la Chambre
d'agriculture
de Loir-et-Cher

En cette nouvelle année qui commence, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite. Que les mois qui arrivent nous apportent de l'apaisement autant vis-à-vis du contexte géopolitique qu'économique.

En 2024, le réseau des Chambres d'agriculture fête ses 100 ans. Bien des épisodes heureux et douloureux ont jalonné ce parcours, plein de promesses pendant l'entre-deux-guerres et bien plus terre-à-terre après la Seconde Guerre mondiale. Tout était à reconstruire, la révolution agricole s'est mise en marche avec comme mission première de nourrir la population. Nous constatons que l'histoire se répète. La thématique de la souveraineté alimentaire est revenue sur le devant de la scène depuis 2022 et le début du conflit entre l'Ukraine et la Russie.

En 100 ans, quel chemin parcouru au niveau agricole : développement des productions, structuration de filières, mécanisation, introduction du numérique... Déjà à l'époque, nos prédécesseurs étaient dans une optique de viabilité et de nombreuses initiatives structurantes ont émané des Chambres d'agriculture. L'agriculture française ne serait pas ce qu'elle est sans leur appui.

La suite, nous devons l'avoir en tête. Notre agriculture française est belle mais il nous faut aujourd'hui intégrer les enjeux du changement climatique, la problématique du renouvellement des générations ainsi que la transition de nos systèmes. Dans les années à venir, notre leitmotiv reste et restera d'œuvrer pour une agriculture viable, vivable et transmissible.

AGENDA 41 - AGRI 2030

Le conseil départemental et la Chambre d'agriculture s'allient en faveur de l'agriculture et de l'alimentation de demain !



Connaissez-vous l'Agenda 2030 ?

Il s'agit d'une initiative internationale dont l'objectif est d'avoir une stratégie globale mondiale pour le développement durable. Au niveau local, celui-ci est développé par le conseil départemental qui a édité en décembre 2020 son plan d'actions.

Au sein de cet agenda 2030, l'agriculture, la forêt, les exploitants agricoles et forestiers sont impliqués

dans une quarantaine des 132 actions identifiées. En effet, implantée au cœur des territoires, l'agriculture est essentielle pour réussir la transition vers un nouveau modèle durable.

Le conseil départemental et la Chambre d'agriculture ont ainsi décidé en 2023, de mener un travail conjoint pour définir un plan d'actions concret : l'Agenda 41 - Agri 2030.

Pour cela, un groupe de travail composé d'élus des deux entités s'est réuni à plusieurs reprises afin d'écrire ce programme d'actions commun, décliné en trois axes : l'attractivité, la transition des systèmes et l'énergie et climat.

Celui-ci tient notamment compte

de plusieurs grandes thématiques majeures parmi lesquelles l'alimentation de proximité, la qualité des produits, l'accès à l'eau, le maintien de l'élevage, l'innovation, la formation ou encore l'accueil de nouveaux salariés et agriculteurs.

L'Agenda 41 - Agri 2030 a été adopté en session de la Chambre d'agriculture fin novembre et approuvé en session plénière du conseil départemental en décembre.

Vous pouvez retrouver le document sur le site internet de la Chambre d'agriculture, celui-ci détaillant les grands objectifs des trois axes identifiés.

loir-et-cher.chambres-agriculture.fr



C'est la taille que faisait le Village Bienvenue à la Ferme aux Journées Gastronomiques de Sologne les 28 et 29 octobre 2023 à Romorantin !

300m²

L'association Bienvenue à la Ferme s'est installée sur un grand espace alliant marché et restauration.

Durant ces deux journées, un marché de producteurs a permis aux visiteurs de s'approvisionner en produits locaux et ainsi découvrir ou redécouvrir les saveurs des territoires.

Un espace dédié à la restauration sur place a

également été développé pour apprécier les richesses gustatives du département, cuisinées et servies par nos producteurs à base de produits locaux.

Une belle réussite pour l'association, accompagnée cette année par la Brasserie de Sologne (LBS) afin d'enrichir l'offre de dégustation de produits locaux !

LA NUIT DE L'ORIENTATION FAIT PEAU NEUVE !

Tous les hivers, la Chambre de Commerce et d'Industrie organise la Nuit de l'Orientation, un événement destiné aux jeunes et à leur famille pour découvrir le monde de l'entreprise et ses métiers.

Cette année, le rendez-vous s'est ouvert aux personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle. L'occasion pour la Chambre d'agriculture de présenter la diversité des métiers de l'agriculture en Loir-et-Cher !

Plusieurs représentants agricoles se sont attachés à valoriser et faire découvrir les différentes filières à tous les publics présents. Missions, tâches, formations, compétences à acquérir... Les questions furent nombreuses et l'intérêt au rendez-vous !



FERME EXPO

Le Loir-et-Cher à l'honneur sur le salon régional dédié à l'agriculture et la gastronomie



Du 17 au 19 novembre 2023 s'est tenue la 17^{ème} édition du salon Ferme Expo.

Conviée par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher a mis les petits plats dans les grands pour proposer un espace 100% Loir-et-Cher autour du slogan #fiers du Loir-et-Cher !

Plusieurs animations ont été organisées. Marché de producteurs, exposition de races et légumes locaux, dégustations de produits emblématiques du Loir-et-Cher, initiation à l'oenologie et jeux ont rythmé le weekend !

Les sabots d'argent ont également été remis le vendredi 17 novembre. Basés sur les performances technico-économiques des élevages bovins allaitants adhérents, ils récompensent les éleveurs les plus performants. Félicitations à nos médaillés Sabots d'Argent issus du Loir-et-Cher ainsi qu'à tous nos médaillés des différents concours Ferme Expo !

Véritable réussite, avec plus de 40 000 visiteurs sur le weekend, la convivialité et la bonne humeur ont été le maître mot de ces quelques jours dédiés à l'agriculture et à la gastronomie locale !

BIEN ÉLEVÉE !

Interbev bovins lance « Bien élevée ! Le Mag Conso de la viande bovine française » pour valoriser les atouts de l'élevage bovin herbager français

À l'occasion du Sommet de l'élevage 2023, les professionnels de la filière Elevage et Viande bovine ont présenté un nouveau programme court de 5 épisodes vidéo baptisé « Bien élevée ! Le mag Conso de la viande bovine française ».

L'objectif est de sensibiliser les citoyens au choix de la viande bovine française grâce aux nombreux atouts liés à son mode de production.

Les 5 vidéos donnent ainsi la parole à des éleveurs de différentes régions et à un scientifique. En direct de leurs

exploitations situées aux quatre coins de France, ces derniers répondent aux questions et idées reçues les plus courantes sur l'élevage bovin herbager, en mettant en avant leurs pratiques et savoir-faire.

Cette campagne valorisant l'excellence de nos produits, et le travail de nos éleveurs français, a été relayée par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher sur les mois d'octobre et novembre.

Vous pouvez retrouver les différentes vidéos sur le site la-viande.fr

L'ÉVÉNEMENT À VENIR

Salon de l'agriculture

> du 24 février au 03 mars 2024, à Paris Porte de Versailles



Du 24 février au 3 mars 2024, les Français ont rendez-vous avec l'agriculture ! Au programme : des concours, des dégustations, la présentation des animaux de la ferme, des découvertes de produits des terroirs français ainsi que de nombreuses animations.

Plus de 4000 animaux seront présents afin de présenter la diversité de nos élevages. Une belle occasion de faire découvrir l'agriculture au plus grand nombre et pourquoi pas de révéler des vocations ?

Comme tous les ans, la Chambre d'agriculture sera présente sur le stand de la région Centre-Val de Loire pendant une journée afin de mettre à l'honneur notre beau département.

salon-agriculture.com





100 ans
1924-2024
ensemble
QUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !

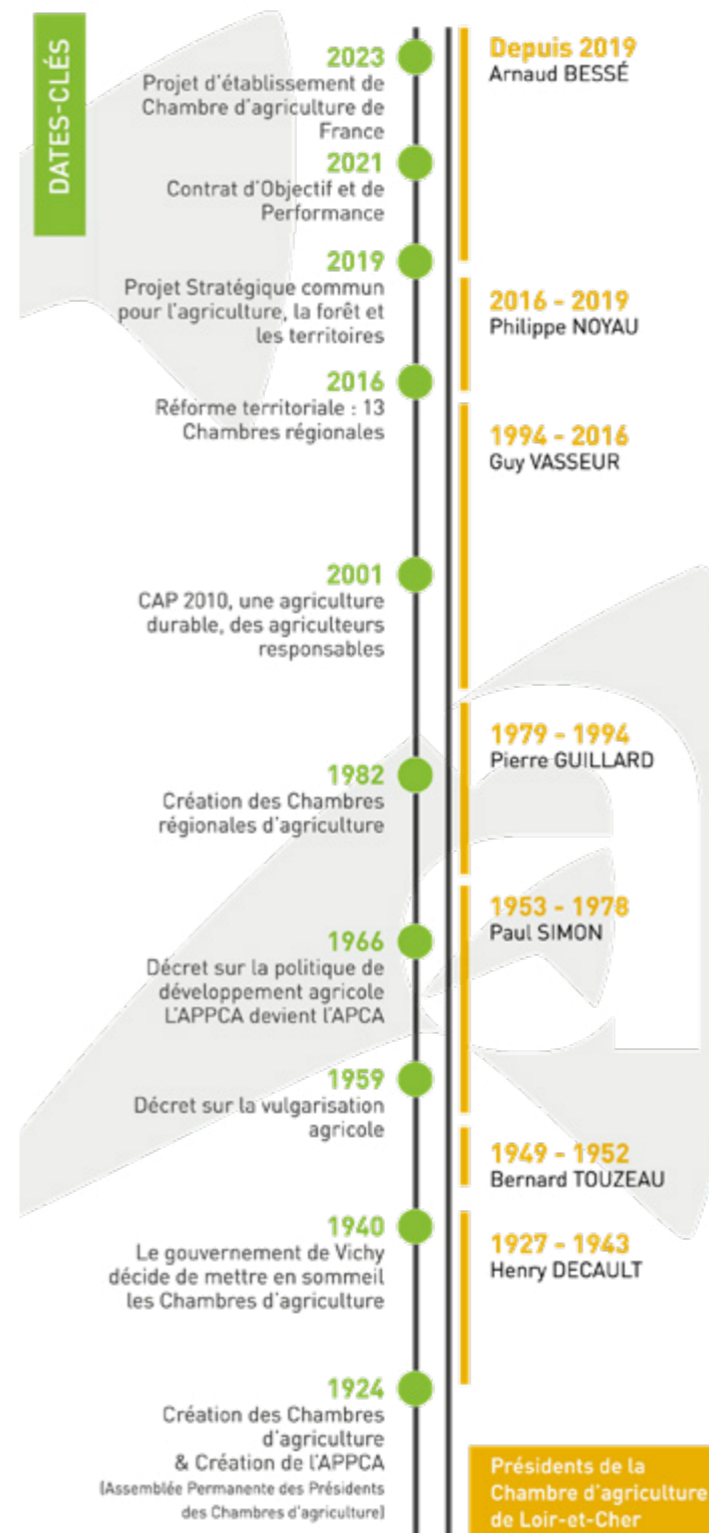
Chambres d'agriculture 100 ans de développement agricole !

Le réseau des Chambres d'agriculture fête ses 100 ans ! 100 ans au cours desquels nous avons accompagné les évolutions et les transitions agricoles. 100 ans au cours desquels le rôle d'une Chambre d'agriculture a évolué au fil des attentes et besoins des agriculteurs et des pouvoirs publics. 100 ans au cours desquels notre principal objectif est resté d'être aux côtés de nos exploitants pour le développement de l'agriculture, des fermes et des produits français.

Rétrospective 1924 - 2024

Quelles sont les dates clés à retenir des 100 ans des Chambres d'agriculture ?

De la promulgation des Chambres en 1924 au Contrat d'Objectif et de Performance en 2021 en passant par la création des structures de développement agricole dans les années 60, découvrez les évolutions du réseau mais aussi de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher avec notre rétrospective !



Les structures de développement agricole, ou la capacité à chercher en groupe des solutions

Entre 1959 et 1966, plusieurs lois d'orientation et décrets ont encadré la création des structures de développement agricole. Ces groupes ont démontré la capacité à rechercher par eux-mêmes les solutions aux problèmes rencontrés, parfois à contre-courant des accompagnements descendants de l'époque.

En Loir-et-Cher, on retrouve notamment des CETA et des GDA, souvent accompagnés au niveau technique par les conseillers de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher. Tours de plaine et réunions techniques sont le moyen d'échanger et de co-construire entre pairs et conseillers afin d'évoquer préoccupations, actualités et activités agricoles en cours ou à venir.

Le développement agricole continue à s'adapter pour faire face à de nouveaux enjeux, notamment environnementaux et territoriaux, la reconstruction du lien entre le monde agricole et le reste de la société étant devenu un fort enjeu.



« Les conseillers Grandes Cultures accompagnent les GDA dans leur suivi technique mais également dans leur animation territoriale. Ces associations loi 1901 ont été créées dans les années 60 et 70 sous le nom de GVA pour Groupes de Vulgarisation Agricole. Celui de Mer a par exemple vu le jour en 1968 et celui de Marchenoir en 1971. Leurs activités étaient multiples, il s'agissait entre autres de faire émerger de l'innovation, créer du lien social et échanger autour de ses pratiques. Des voyages d'études, des échanges aux champs et des tests en parcelles étaient au cœur de leurs activités.

Aujourd'hui les GDA se sont emparés de bien d'autres thématiques même si l'évolution des techniques agricoles restent leur priorité. De nombreux groupes travaillent sur le lien avec la société, afin de faire découvrir l'agriculture au plus grand nombre. Le GDA de Mer a notamment proposé des visites de fermes et de parcelles à une école primaire et un centre de loisirs en 2023. Les GDA participent activement à la vie des territoires tout en développant de nouvelles pratiques de manière collective. »

Elise Golliard, conseillère Grandes Cultures et animatrice territoriale

Les Chambres d'agriculture, aux côtés des exploitants depuis leur création

Les Chambres d'agriculture ont vu leurs rôles et missions évoluer en 100 ans. Initialement créées pour être les organes consultatifs et professionnels des intérêts agricoles de leur circonscription auprès des pouvoirs publics, elles jouent aujourd'hui un rôle important dans la transition agroécologique.

L'agriculture se repense depuis déjà de nombreuses années avec des pratiques plus durables, respectueuses

de l'environnement et prenant en compte les attentes sociétales.

Conseil pour la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, introduction plus importante de la biodiversité, gestion de l'eau, agroforesterie... La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher s'est tenue et se tient toujours aux côtés des exploitants pour les accompagner dans la transition agroécologique.

CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

La Chambre d'agriculture vous apporte informations techniques, réglementaires ou économiques pour la bonne gestion de votre exploitation.

Ces conseils et accompagnements peuvent prendre la forme de prestations, d'événements, de documents ou d'échanges.



Comprendre et s'appropriier la nouvelle PAC

« La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans les évolutions de la PAC. Dès l'automne 2021, nous avons ainsi pris connaissance et décortiqué les aspects de la nouvelle PAC 2023-2027 afin de monter des formations et construire un outil qui permettrait aux agriculteurs de se projeter sur leur exploitation et sur les impacts potentiels des nouveautés.

Notre rôle en tant que Chambre d'agriculture est aussi d'informer au sens large. Pour cela, nous avons organisé des réunions et des webinaires d'informations en 2022, ouverts à tous, afin de présenter les grandes lignes et diffuser les informations essentielles. Nous avons vulgarisé au maximum les textes et les nouvelles modalités afin de les rendre compréhensibles au plus grand nombre.

Enfin, notre accompagnement s'est poursuivi avec des prestations individuelles, en plus des formations collectives, appelées Diag'PAC. Ces prestations permettent aux agriculteurs d'avoir une présentation plus précise de la nouvelle PAC, des répercussions sur l'entreprise agricole ainsi qu'une simulation de leurs aides sur 5 ans. »

Lore Ligonnière, conseillère d'entreprise

Prendre en compte les coûts de production dans les exploitations d'élevage

« À la fin des années 2000, de fortes variations du prix du lait ont touché les professionnels, les amenant à se questionner sur la manière d'optimiser leurs coûts. Sous l'impulsion, à la fois d'éleveurs laitiers, mais aussi de la filière dans son ensemble, l'Institut de l'Élevage a rapidement cherché à concevoir une méthode, en s'appuyant sur les travaux d'Inosys. Celle-ci a été développée dans un premier temps pour la filière bovins lait mais s'est très vite adaptée aux filières bovins viande, ovins et caprins.

Près de 40 éleveurs laitiers issus du Perche ont participé aux premières formations « Coûts de production » de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher en 2011. Le groupe sud-Loire a quant à lui débuté en 2014. Depuis 9 ans, nous utilisons l'outil Couprod développé par l'Institut de l'Élevage. Enfin, en 2023, nous avons relancé des propositions de formations pour les élevages bovins viande et caprins, auxquelles 6 élevages de chaque filière ont participé.

Aujourd'hui, les éleveurs reviennent d'une année sur l'autre pour calculer leur coût de production en fonction de la conjoncture économique et climatique. Cet accompagnement leur permet ainsi de vérifier la cohérence de leur système de production, sa bonne adéquation avec l'économie mais aussi de connaître leur rémunération permise. »

Marthe Vivant, conseillère d'entreprise

REPRÉSENTATION DES AGRICULTEURS

Le rôle premier d'une Chambre d'agriculture est de porter la voix des agriculteurs et de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. La Chambre d'agriculture départementale est notamment le premier organe consulté par le Préfet sur tout sujet concernant l'agriculture et la forêt.

Pour cela, des sessions regroupant l'ensemble des élus de la Chambre d'agriculture sont organisées plusieurs fois par an. Les motions adoptées sont remontées aux autorités locales.

Celles-ci sont également publiées dans le Terr'actif suivant afin de vous informer des décisions prises par les élus de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher.

FORMATION



Le centre de formation de la Chambre accompagne les agriculteurs et salariés agricoles à acquérir des compétences sur des champs transdisciplinaires, afin de consolider ou faire évoluer leur exploitation, mais surtout afin de s'adapter eux-mêmes aux divers enjeux qui bousculent le monde agricole.

« Les centres de formation des Chambres d'agriculture de la région ont vu le jour en 1972. Les premières formations étaient au service des projets collectifs et des besoins des groupes sur le terrain, particulièrement issus des GDA et des groupes élevage, très actifs en Loir-et-Cher. Chaque groupe définissait son programme de stage en fonction de ses axes de développement.

Dans notre région, la volonté des élus et des directions successives d'accompagner les agriculteurs dans les évolutions a permis de développer une solide activité formation par les Chambres. Dans les années 80 à 90, les formations-actions se sont déployées avec des accords-cadres. Les formations de maintenance mécanique, étalées parfois sur une dizaine de jours, ont été très appréciées, tout comme des formations sur le relationnel et le développement personnel pour l'agriculture de groupe. Entre 2002 et 2010, avec l'arrivée et le soutien très professionnalisé du VIVEA, nous avons développé les formations en lien avec les exigences réglementaires et administratives, les formations aux outils informatiques, les formations aux démarches IGP et valorisation produit, mais aussi les formations Certiphyto dès 2010.

Nous célébrons cette année les 100 ans des Chambres, mais que peut-on envisager pour les 100 prochaines années ? Les modules formation se raccourcissent, se diversifient et s'individualisent avec le numérique, pour vous aider à vous projeter et faire le lien entre hier et demain ! Nous proposons depuis trois ans la formation « Intégrer le changement climatique et bas carbone », sur les filières d'élevage, viticulture et grandes cultures. A travers ces formations, nous accompagnons les agriculteurs à l'intégration des enjeux du changement climatique et du carbone, à la compréhension des leviers d'adaptation et d'atténuation, au lien avec le territoire et les collectivités, au plan d'actions sur l'exploitation, avec un suivi individualisé. »

Maryline MEYRIGNAC, chargée de mission formations

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT



Dans le but d'améliorer les pratiques agricoles, la Chambre d'agriculture participe à des projets de Recherche & Développement, mène des essais et des expérimentations dont les conclusions sont restituées lors de visites, de réunions d'échanges ou via la rédaction de synthèses.

« Le Loir-et-Cher est un territoire propice aux expérimentations légumières. Elles ont débuté dès 1969 sur le site expérimental de Tour en Sologne, devenu dans les années 1990 la Station régionale d'expérimentation. Depuis 2019, les références sont établies directement en parcelles, chez les producteurs. Ce dispositif offre aux exploitants la possibilité de s'approprier immédiatement les résultats avec une mise en place à court terme sur leurs exploitations.

Au début des années 2010, la Chambre d'agriculture s'est par exemple penchée sur les problématiques majeures de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et du maintien d'une bonne qualité de l'eau. Dans le premier cas, en fraises en jardins suspendus, diverses stratégies de protection contre les ravageurs ont été proposées avec l'actionnement de deux leviers principaux : l'apport d'auxiliaires du commerce ainsi que le maintien et l'enrichissement de la faune auxiliaire indigène.

Dans les années 2000, la station LCA (Légumes Centre Actions), appuyée par une entomologiste de renom, s'est lancée dans l'aménagement de son site via la plantation de haies et d'enherbement des zones non-cultivées. Ces travaux ont abouti à une maîtrise satisfaisante de certains ravageurs, notamment les thrips. À ce jour, la Chambre d'agriculture participe encore activement à des groupes de travail nationaux sur cette thématique. Des références sont en permanence remises à jour en fonction de l'évolution de la recherche, y compris privée.

Dans le même temps, des bassins de traitement des effluents phytosanitaires, à l'époque expérimentaux, ont été mis en place. Ces diverses installations ont permis de réduire de façon significative les rejets de nitrates et phosphates dans l'environnement et font régulièrement l'objet de questionnements émanant d'autres régions de production de fraises. »

Annie GENY, conseillère en productions légumières



COURMEMIN

Matinée allaitante, l'élevage bovins viande s'est rencontré en sud Loire

28 septembre 2023

Fin septembre, les éleveurs se sont donnés rendez-vous à la matinée allaitante organisée à Courmemin.

Visite guidée de l'exploitation, échanges autour du système fourrager puis du Label Rouge Grand bœuf et remise des sabots de bronze ont rythmé cette demi-journée dédiée à la filière bovins viande.

Félicitations aux éleveurs et conseillers récompensés !

Palmarès des Sabots de Bronze

Race charolaise: Sabot de bronze pour le Gaec de la Montrorerie à Saint-Martin-des-Bois, avec pour conseillère Juliette Baillon.

Race limousine: Sabot de bronze pour le SCEA des Pommereaux à La Ferté-Saint-Cyr, avec pour conseillère Juliette Baillon.

Race blonde d'Aquitaine: Sabot de bronze pour le Gaec Cornet à Danzé, avec pour conseillère Juliette Baillon.

Race rouge des prés: Sabot de bronze pour l'EARL Jaffré à La Marolle-en-Sologne, avec pour conseillère Juliette Baillon.

Palmarès des Sabots d'Argent

Race blonde d'Aquitaine: Sabot d'argent pour le Gaec Cornet à Danzé, avec pour conseillère Juliette Baillon.

Race rouge des prés: Sabot d'argent pour l'EARL Jaffré à La Marolle-en-Sologne, avec pour conseillère Juliette Baillon.

Quel matériel pour la destruction de couverts ?

07 décembre 2023

LA MADELEINE VILLEFROUIN



L'équipe Grandes Cultures a organisé une demi-journée de présentation et de démonstration de destruction de couverts afin de comparer différents outils et voir leur impact sur les couverts.

Hubert Terrier, agriculteur à La Madeleine Villefrouin, a accepté de semer une plateforme de 9 mélanges d'espèces de couverts pour les tests de matériel : vesce de bengale, vesce velue, moutarde brune, trèfle d'Alexandrie, trèfle incarnat, phacélie, avoine rude, seigle et radis.

Malgré les conditions pluvieuses, plus de 250mm entre le 15 octobre et le 07 décembre, les équipes ont pu mettre en pratique les outils aux champs. Une évaluation a été menée la semaine suivante sur l'impact des matériels sur les différentes espèces afin de faire un retour aux 35 agriculteurs présents.

Quelques informations à retenir :

- Les graminées (avoine et repousses de ray-grass) restent intactes après le passage des rouleaux. Seul le scalpeur Treffler a eu une action sur les graminées mais le risque de repiquage est à prendre en compte.
- Les autres espèces « légumineuses et crucifères » sont globalement bien hachées par les rouleaux mais il est encore trop tôt pour mesurer l'efficacité d'une destruction.

Merci aux entreprises venues présenter le matériel :
Etablissement Beaumont et Cheneau rouleau de l'entreprise BIONALAN
Etablissement PCE (pro culture équipement) rouleau de l'entreprise BONNEL
Etablissement DMS rouleau de l'entreprise ROLL'N'SEM
Etablissement Chesneau scalpeur et rouleau de chez TREFFLER



Bilan 2023 Herbe & Fourrages

23 novembre 2023

ROMORANTIN-LANTHENAY



Le 23 novembre s'est tenue la journée bilan 2023 Herbe & Fourrages en Loir-et-Cher avec une trentaine de participants.

Celle-ci a été rythmée par diverses présentations de démonstrations, essais et travaux réalisés dans le cadre du programme : retour sur le suivi densité et pousse de l'herbe, démonstrations en luzerne, variétés avoine et triticale, projets expérimentaux ou encore travaux de modélisation de stratégies fourragères.

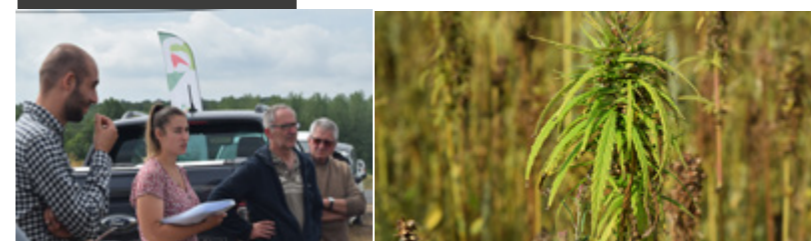
L'après-midi s'est déroulé au GAEC Marier avec la présentation du système fourrager de l'exploitation, des échanges autour de la difficulté rencontrée face aux gros gibiers ainsi que la présentation de deux parcelles, l'une d'elle en essai coupe-tôt et l'autre en sur-semis de légumineuses en semi direct.

Tous ces travaux sont valorisés dans le cadre de publications, de bulletins et dans les conseils apportés par les équipes de la Chambre d'agriculture.

Rencontres «Le chanvre, pourquoi pas moi ?»

De juin à décembre 2023

LOIR-ET-CHER



De juin à décembre, plusieurs rencontres autour de la culture du chanvre ont été organisées par la Chambre d'agriculture. A cette occasion, de nombreuses thématiques ont été abordées par nos conseillers et les agriculteurs ayant accueillis les rendez-vous : intérêt agronomique, conditions de semis, conduite de culture, premier développement de culture, conditions de récolte, débouchés, types de valorisation ou encore marges d'une rotation.

Les échanges des deux premières journées techniques ont montré que plusieurs sujets restaient à approfondir. Le cycle s'est donc poursuivi en décembre, avec une rencontre en salle permettant de passer de la théorie à la pratique en travaillant à l'échelle de votre exploitation.

Vous êtes intéressés par la culture du chanvre, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos conseillers qui pourront vous restituer les informations transmises et échanger avec vous sur votre projet : helene.biraud@loir-et-cher.chambagri.fr

En 2024, l'ambition est de travailler sur les pistes de développement d'une future filière départementale.

Les robots d'élevage, parlons-en !

07 novembre 2023

LOIR-ET-CHER

Le 7 novembre, les conseillers élevage de la Chambre d'agriculture ont organisé une journée autour des robots de traite au sein du GAEC Paineau à Savigny-sur-Braye, propriétaire d'un robot Lely A5, utilisé pour environ 70 vaches. L'objectif de cette rencontre était de présenter un conseil obtenu avec un robot de traite, en faisant abstraction des données du conseil laitier.

Pour cela, Dany Buron et Juliette Baillon ont proposé une rencontre dynamique, basée sur le travail collectif. Plusieurs panneaux de données extraites du robot de traite ont ainsi été affichés dans la stabulation avant l'arrivée des participants. Ces derniers ont été répartis en petit groupe et sont passés de panneau en panneau afin d'identifier les informations importantes. Une restitution a eu lieu à la fin de la rencontre afin d'échanger et de mettre en commun les points de réussite et les points d'amélioration.

Cette rencontre a également été l'occasion de faire un rappel sur les dimensions des logettes. Comment les mesurer ? Quelles sont les normes à respecter ? Les logettes sont-elles bien adaptées au gabarit du troupeau ?

Enfin, les conseillers ont fait un rappel sur la fibrosité de la ration et son intérêt dans la digestion ruminale de la vache. Pour cela, un échantillon de la ration a été passé au tamis penn state (un tamis avec différentes tailles de trou) afin d'évaluer la part de fibres longues, moyennes, courtes et de particules fines. Une fois le résultat calculé, les conseillers ont expliqué les différents temps et qualités de digestion de chacune des fibres.

À la suite du bon accueil des agriculteurs, ce type d'atelier sera re-proposé dans les mois qui viennent avec un thème phare différent suggéré par les éleveurs participants.





La formation, un outil incontournable du développement agricole !

Modifications de réglementations, changement climatique, évolutions des métiers de l'agriculture... L'actualité agricole est riche et variée.

La formation reste donc essentielle pour les exploitants, les salariés agricoles et les jeunes installés.

Notre nouveau catalogue formations a été construit avec nos équipes afin de vous proposer des stages essentiels dans la gestion de vos entreprises agricoles, qu'il s'agisse de thématiques agronomiques, d'élevage, de diversification, d'appropriation du numérique ou encore de gestion d'entreprise globale.

Puisque les évolutions sont rapides, nos équipes sont également à votre disposition pour enrichir cette offre selon vos besoins, pour un panel de stages encore plus large et adapté à chacun d'entre vous.

Retrouvez le catalogue Formations 2023/2024 sur notre site internet : loir-et-cher.chambres-agriculture.fr
formation@loir-et-cher.chambagri.fr
 02 54 55 20 18



Notre expertise agricole pour votre performance durable

Éleveurs et céréaliers, soyez accompagnés dans la conduite de votre exploitation en bénéficiant de l'expertise de nos équipes terrains.

Aussi bien pour les grandes cultures que pour les fourrages, la Chambre d'agriculture propose un accompagnement collectif mais également personnalisé.

Publications techniques, tours de plaines, assistance téléphonique ou encore réunions techniques vous permettront d'anticiper, ajuster et améliorer la conduite de vos cultures et fourrages.

À la recherche d'un conseil individualisé ? Nous vous accompagnons aussi de manière personnalisée avec un conseiller de proximité à l'écoute de vos parcelles et de vos questionnements.

Contact : secretariatgc@loir-et-cher.chambagri.fr
 02 54 55 20 16



Mesurer les reliquats d'azote en sortie hiver pour apporter la juste dose d'azote

Apportez la juste dose d'azote et limitez votre consommation d'intrants en mesurant les reliquats d'azote en sortie d'hiver !

Effectuer une analyse RSH, c'est avoir toutes les cartes en main pour valoriser l'azote déjà présente dans le sol tout en économisant des unités, ces dernières représentant une grande partie des coûts d'intrant. Les résultats vous permettront également de réajuster les apports dans le cas d'un manque d'azote.

Le saviez-vous ? En zone vulnérable, la Directive Nitrate exige la réalisation d'analyses. Vérifiez si vous êtes concernés par ce zonage et accédez à une synthèse de la réglementation en vous rendant sur notre site rubrique Agroenvironnement, gestion quantitative de l'eau.

Vous souhaitez réaliser des analyses RSH ? L'équipe du laboratoire de la Chambre d'agriculture est à votre disposition ! Répartis sur le département pour faciliter la collecte, plusieurs lieux de dépôts ont été identifiés. Retrouvez la carte des lieux et horaires sur notre site : actualité « Analyses RSH, pour une juste dose d'azote ».

Contact : rsh@loir-et-cher.chambagri.fr / 02 54 55 20 40

Déclaration PAC



Frédéric Mastropietro, agriculteur à Sambin

Après un début de carrière à la Chambre d'agriculture du Loiret, Frédéric Mastropietro s'est installé en 2010 à Thenay sur l'ancienne ferme de ses beaux-parents. Il a pour cela suivi plusieurs formations agricoles et a été salarié sur la ferme qu'il a repris afin d'apprendre en profondeur le métier. L'exploitation s'étend sur 228 ha au total de grandes cultures dont 65 irrigables. En 2011, il a acquis de nouvelles terres sur la commune de Sambin. Depuis son installation, Frédéric est accompagné à la déclaration PAC par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher. Il nous explique pourquoi.

Pourquoi avez-vous fait le choix d'être accompagné pour votre déclaration PAC ?

À la suite de mon installation, j'ai souscrit un abonnement à Mes Parcelles. Le logiciel me permet d'enregistrer et d'exploiter toutes les données de mon exploitation. C'est donc tout naturellement que j'ai choisi de bénéficier de l'accompagnement à la déclaration PAC de la Chambre d'agriculture. Depuis 13 ans, je complète ma déclaration avec la Chambre et j'en tire plusieurs bénéfices. Tout d'abord, je gagne du temps car toutes les informations sont remplies dans Mes Parcelles. Grâce au logiciel, c'est beaucoup plus simple, à la fois pour moi mais aussi pour le conseiller qui m'accompagne. Enfin, compléter ma déclaration avec la Chambre me rassure, je sais que les informations transmises sont correctes et que je ne risque pas de commettre d'erreur.

Une nouvelle PAC est entrée en vigueur en janvier 2023. Comment vous l'êtes-vous appropriée ?

J'ai suivi l'une des formations sur

la nouvelle PAC proposées par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher début 2022. Ce fut l'occasion d'avoir accès à de l'information concrète, d'échanger avec la conseillère et de déterminer si je pouvais prétendre aux aides de la nouvelle PAC sans risques d'erreur. Je souhaitais en effet me renseigner sur les actions à anticiper ou à mener rapidement. Finalement, la formation m'a rassuré et assuré que mon dossier était tout à fait conforme en passant par la voie des pratiques agricoles. La conseillère m'a ensuite tenu informé des dernières informations et évolutions par mail.

Comment se passe un rendez-vous de déclaration PAC ?

Comme je suis bien préparé, le rendez-vous est très rapide, même avec l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC. Grâce à Mes Parcelles, l'assolement est déjà complété, tout est pré-enregistré.

Pendant le rendez-vous, on vérifie que les surfaces sont justes, on fait un prévisionnel par rapport aux cultures de printemps et on valide

le dossier. Pour mon exploitation en grandes cultures, une quarantaine de minutes de rendez-vous est suffisante.

Êtes-vous satisfait de l'accompagnement fourni par la Chambre ?

Mes Parcelles et l'aide à la déclaration PAC se complètent l'un l'autre. Lorsque l'on a souscrit un abonnement Mes Parcelles, ce serait dommage de se priver de l'accompagnement PAC parce que ça permet d'aller très vite et ça rassure énormément.

Et puis l'avantage, c'est aussi que lorsqu'il y a des questions, on peut solliciter les conseillers de la Chambre qui nous apporte une réponse. Par exemple, j'avais une interrogation sur les feux tricolores entrés en vigueur avec la nouvelle PAC : j'ai eu la conseillère qui a répondu à mes questions.

Se faire accompagner permet d'être serein, et c'est ce dont nous avons besoin en tant qu'agriculteur.

pac@loir-et-cher.chambagri.fr
 02 54 55 20 00

PAC

Cas particuliers des bordures pour respecter la BCAE8

Seules les bandes tampon ou les bordures de champs supérieures ou égales à 5 mètres sur l'ensemble de leur longueur peuvent être comptabilisées dans les IAE (Infrastructures Agro Écologiques). Il peut quelquefois être plus judicieux de les coder en jachères. Le tableau suivant synthétise les différentes possibilités de déclarer une bordure et l'impact sur les calculs écorégimes et BCAE8.

TYPE DE BORDURES	BCAE4 ET ZNT EAU BANDES TAMPON = BTA		ZNT RIVERAINS BORDURES DE CHAMP = BOR	JACHÈRES = JAC	
				REMPLECE BTA	REMPLECE BOR
Où	Le long des cours d'eau BCAE	Point d'eau et fossés	Le long des parcelles avec habitations	Le long des cours d'eau BCAE et points d'eau et fossés	ZNT riverains
Documents de référence	Géoportail, carte cours d'eau BCAE8	Les points d'eau pour l'application des phytosanitaires	Charte riverains Loir-et-Cher	Les mêmes que pour BTA	Législation ZNT riverains (du département de la parcelle)
Règlementation	Surface enherbée (interdit : miscanthus, espèces invasives et légumineuses pures) Couvert permanent	Surface enherbée (sauf espèces invasives et miscanthus) Ou repousses de la culture précédente Ou surface cultivée avec récolte possible	Surface enherbée ou culture	Surface enherbée (interdit : miscanthus, espèces invasives et légumineuses pures)	Surface enherbée
Entretien	Pas de sol nu	Si enherbé : réduction à 5m des ZNT 20 et 50m possible Si pas d'enherbement pas de réduction des ZNT 20 et 50m	Sol nu toléré mais codé SNE donc n'active pas de DPB	Pas de sol nu	Repousses de cultures autorisées sauf repousses de maïs, tournesol, betterave et pommes de terre ; pas de luzerne
	Pas de labour			Pas de labour	
Largeur minimale	Pas d'entreposage de matériel			Pas d'entreposage de matériel, d'amendement ou de paille	
	Pas de traitement phytosanitaire, pas de fertilisation	Pas de traitement phytosanitaire	Pas de traitement phytosanitaire (traitements aériens)	Pas de traitement phytosanitaire, pas de fertilisation	Pas de traitement phytosanitaire
Impact Eco-régimes	Broyage ou fauchage (respect des périodes d'interdiction comme les jachères, 10 mai au 30 juin pour le 41)			Broyage ou fauchage (respect des périodes d'interdiction comme les jachères, 10 mai au 30 juin pour le 41)	
	5 mètres	5 mètres	5 ou 3 mètres en SCOP dans le cadre de la charte riverains	5 mètres	5 ou 3 mètres en SCOP dans le cadre de la charte riverains
Impact BCAE8	Surface affectée à la culture de la parcelle de rattachement, peu ou pas d'impact sur le scoring			Compte comme une surface en jachère et s'ajoute à la catégorie PT + jachères (5% = 2pts)	
	Compte comme IAE (équivalence 1m linéaire = 9m²), si, et seulement si, c'est un couvert non productif et si la largeur est supérieure ou égale à 5 mètres sur toute la longueur de la bande			Surfaces comptabilisées comme IAE non productive quelle que soit la largeur 1ha jachère = 1ha IAE	

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher vous accompagne dans l'adaptation à la Nouvelle PAC 2023-2027.

- Équipe PAC : pac@loir-et-cher.chambagri.fr / 02.54.55.20.00
- Équipe Mes Parcelles : mesparcelles@loir-et-cher.chambagri.fr / 02.54.55.20.20

AGENDA



Janvier
Assemblées Générales des GDA

Du 16 au 18 janvier
Salon International des productions végétales (SIVAL) à Angers

1^{er} février
Journée technique caprine à Selles/Cher

6 février
Journée technique bovins lait - secteur Epuisay

13 février
Journée découverte de l'apiculture à Yvoy-le-Marron

Du 24 février au 03 mars
Salon International de l'Agriculture à Paris Porte de Versailles

20 et 21 avril
Portes Ouvertes de Bienvenue à la Ferme sur l'ensemble du département

Mai
Carrefour des territoires & Salon des maires et des collectivités à Blois

Juin
Visites des essais Grandes Cultures et Fraises - des opérations Pepiit'41

23 juin
Marché de Printemps de Bienvenue à la Ferme à Blois

Du 29 au 30 juin
Comice agricole de Romorantin-Lanthenay

Retrouvez toute l'actualité agricole ainsi que les dates des événements sur notre site internet www.loir-et-cher.chambres-agriculture.fr

mes satimages

Pilotez votre fertilisation azotée sur blé et colza

- Blé : Optimisez les apports de fin de cycle pour combiner rendement et qualité
- Colza : Déterminez précisément les besoins de vos colzas

Le conseil agronomique à partir d'imagerie satellite et drone

TARIF UNIQUE

8€/ha

Bénéficiez sur demande d'une carte de modulation gratuite

mes satimages



Terr'actif est le magazine de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher • Editeur et imprimeur : ISF Imprimerie, 2 rue des 11 Arpents, 41000 BLOIS - Courriel : contact@isf-imprimerie.fr labelisé IMPRIM VERT - Tel : 02 54 56 43 43 • Directeur de publication : Arnaud BESSÉ • Rédacteur en chef : Céline DIARD • Rédacteurs : Cécile GROSSEUVRES, Frédérique GARNIER, Lore LIGONNIERE, Annie GENY, Alban HAMELIN, Jennifer CLERGEAU, Elise GOLLIARD, Juliette BAILLON • Semestriel gratuit imprimé sur papier recyclé • Date de parution : janvier 2024 • Crédits photos : Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher • Les articles parus sous une signature individuelle n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les textes et insertions publicitaires sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction, même partielle des articles, est interdite sauf accord préalable.

**CONTRIBUER
A PRODUIRE
UNE ALIMENTATION
SAINE ET DE QUALITÉ**

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

CHAMBRES
D'AGRICULTURE

**TRANSFORMER
LES QUESTIONS
CLIMATIQUES
EN REPONSES
DURABLES**

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

CHAMBRES
D'AGRICULTURE

**BIENVENUE
à la ferme**

**RAPPROCHER
CEUX QUI
CULTIVENT
DE CEUX QUI
CONSUMENT**

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

CHAMBRES
D'AGRICULTURE

**CRÉER
PLUS DE
VALEUR
DANS LES
TERRITOIRES**

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

CHAMBRES
D'AGRICULTURE

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

Améliorer la performance des exploitations. Créer plus de revenus pour les agriculteurs et de valeur dans les territoires. Accompagner les transformations économiques et climatiques. Depuis 100 ans, les Chambres d'agriculture contribuent à l'avenir de l'agriculture française.

CHAMBRES
D'AGRICULTURE

**AMÉLIORER
LES REVENUS
DE CHAQUE
EXPLOITATION**

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

CHAMBRES
D'AGRICULTURE

**APPORTER
INNOVATIONS
ET SOLUTIONS
TECHNIQUES
POUR PLUS DE
COMPÉTITIVITÉ**

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

CHAMBRES
D'AGRICULTURE

**ÉCLAIRER
LES PRISES
DE DÉCISION
DES POLITIQUES
PUBLIQUES**

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

CHAMBRES
D'AGRICULTURE

**DONNER
SA PLACE
A CHAQUE
NOUVELLE
GENERATION**

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

CHAMBRES
D'AGRICULTURE